

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2020 à 18 heures 30

PV N° 2

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, MOUTON, Mme LORCERIE, MM. DELAGE, COUBRET, GAYET, APOLLARO, FARSAT, LEYNIAT, MAUMEGE, PARIS, PETIT, ROBERT, Mme VEDRINES, M. WAILLIEZ.

Excusés : MM. COUTY, ZARROUK.

Assistent : Mme CHANUDET, MM. LACAN, LACOTE (salariés).

* ADOPTION DE PROCES-VERBAUX

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du Comité de Direction du 23 juillet 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents après avoir apporté la modification suivante concernant les tarifs : « - **Barème kilométrique de remboursement par le club dont la responsabilité disciplinaire est avérée des frais de déplacement de clubs témoins que la Commission de Discipline a jugé utile d'auditionner : 0,401 euro du km (au lieu de 0,92).** »

Les procès-verbaux n° 1 et 2 des réunions du Bureau Directeur des 4 et 25 août 2020 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Le Président rappelle que cette réunion est la dernière du Comité élu.

Il évoque rapidement le travail accompli depuis 4 ans par cette équipe et remercie sincèrement élus et salariés pour leur implication.

- Il fait le point sur le Fonds de Solidarité mis en place par la Fédération Française de Football dans le cadre de la pandémie.

Les 64 clubs creusois ont répondu favorablement.

La livraison des ballons est annoncée cette semaine.

Chaque Membre du Comité sera chargé de les apporter aux clubs de son secteur.

II - POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE

* Le Président fait part des nombreuses informations à destination des clubs émanant de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, la Ligue du Football Amateur, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Il revient notamment sur le mail de la Ligue en date du 28 août et sur les fiches pratiques rédigées par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

* Il a synthétisé quelques informations importantes lors des éditos du Foot Hebdo Creuse des 21 et 28 août derniers.

* Il a eu l'occasion d'être directement en contact avec la Directrice de l'ARS et son adjointe à propos des différents cas ayant impliqué des joueurs creusois.

A ce jour, 3 cas sont avérés, ce qui pose problème pour l'organisation du Championnat.

* Afin d'aider les clubs, le Bureau a mis en place une cellule COVID au District :

- sa composition : Mme Stéphanie COUT, M. Philippe LAFRIQUE, Dr Hichem ZARROUK, Dr Serge JEANDEAU,

- ses missions :

- répondre aux interrogations des clubs

- assurer le lien avec les services de l'Etat et les Mairies

* Un référent COVID doit être désigné dans chaque club.

La saisie de ses coordonnées s'effectue par Footclubs.

A ce jour, 30 clubs n'ont pas fait le nécessaire.

* Une dotation de matériel sanitaire sera offerte aux clubs par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et remise par l'intermédiaire du District.

III - ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 18 septembre 2020 à 19 heures à la Salle de Conférences du Crédit Agricole Centre-France, Avenue d'Auvergne à Guéret.

- **L'ordre du jour définitif** est arrêté comme suit :

- 1- Adoption des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Annuelle du 14 juin 2019 et de l'Assemblée Générale Financière du 18 octobre 2019
- 2- Accueil du Président
- 3- Désignation des scrutateurs
- 4- Présentation des candidats
- 5- Elections au Comité de Direction
- 6- Discussion et vote du rapport moral 2019/2020
- 7- Examen des vœux
- 8- Compte-rendu financier de l'exercice 2019/2020
- 9- Rapport du Commissaire aux Comptes
- 10- Approbation des comptes 2019/2020
- 11- Discussion et vote du budget 2020/2021
- 12- Résultat des élections et éventuel 2^{ème} tour
- 13- Election du Président du District
- 14- Allocution du Président du District
- 15- Intervention des personnalités
- 16- Questions diverses
- 17- Clôture de l'Assemblée Générale

Cet ordre du jour pourra être modifié en fonction de l'évolution du dépouillement des élections.

- **Compte-tenu de la situation sanitaire**, les Membres du Comité prennent note de l'organisation matérielle proposée par le Bureau :

- la salle sera aménagée en laissant un espace entre chaque chaise,
- le hall d'entrée sera réservé, d'une part, à l'émargement (chaque délégué devra rejoindre une place assise en salle de réunion dès les formalités accomplies) et, d'autre part, aux opérations de dépouillement des votes et à la réunion du Comité nouvellement élu,
- une file d'attente sera matérialisée pour les opérations d'émargement,
- un sens de circulation sera mis en place,
- le port du masque sera obligatoire et du gel hydro-alcoolique sera à disposition des participants,
- il sera demandé aux représentants des clubs de posséder chacun leur stylo pour les émargements,
- le micro HF et le micro au pupitre seront désinfectés après chaque usage,
- il n'y aura pas de vin d'honneur afin d'éviter tout stationnement debout prolongé,
- des bouteilles d'eau individuelles seront mises à disposition.

Le rendez-vous pour l'installation de la salle est fixé à 15 heures.

- Le Président communique aux Membres du Comité **la liste des personnalités invitées**.

- Le Comité prend connaissance des **25 candidatures validées** par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Une réunion sera organisée le lundi 14 septembre 2020 à 19 heures au siège du District avec l'ensemble des candidats

- Arrêté des comptes 2019/2020

Le Trésorier Serge AUBLANC présente les comptes tels qu'ils ont été arrêtés après plusieurs séances de travail avec le Cabinet comptable.

Après discussion, le Comité prend note du résultat positif de plus de 18.000 euro et valide les bilans et le compte de résultat comme suit :

BILAN SAISON 2019-2020

District de Football de la Creuse

Etats de synthèse au 30/06/2020

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 027,25		6 027,25	6 027,25
Constructions	296 493,86	200 936,68	95 557,18	106 634,08
Installations techniques, matériel et mobilier	37 756,13	35 940,96	1 815,17	2 246,96
Autres immobilisations corporelles	14 064,04		14 064,04	
Aménagements spéciaux	3 402,62	4 214,00	-811,38	-471,12
ACTIF IMMOBILISE	357 743,90	241 091,64	116 652,26	114 437,17
Créances				
Créances FFF/LCO/Divers	83 373,30		83 373,30	110 693,10
Clubs de la creuse débiteurs	10 855,22		10 855,22	2 179,36
Autres créances, produits à recevoir	34 674,16		34 674,16	12 069,10
Divers				
Placements financiers	148 955,22		148 955,22	104 026,43
ACTIF CIRCULANT	277 857,90		277 857,90	228 967,99
TOTAL ACTIF	635 601,80	241 091,64	394 510,16	343 405,16

BILAN SAISON 2019-2020

District de Football de la Creuse

Etats de synthèse au 30/06/2020

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Fonds associatifs	239 203,23	230 608,08
Subvention d'équipement	24 417,89	27 119,06
Réserve constituée	16 000,00	
Report à nouveau	-32 290,67	-32 290,67
Résultat de l'exercice	18 531,41	8 595,15
CAPITAUX PROPRES	265 861,86	234 031,62
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour fin de carrière	21 537,00	19 141,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 537,00	19 141,00
Emprunts	41 789,78	35 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 112,26	1 641,14
Personnel	15 996,87	18 352,00
Organismes sociaux	16 264,18	10 047,38
DETTES FISCALES ET SOCIALES	33 373,31	30 040,52
Autres dettes	13 203,98	12 054,23
Clubs de la creuse créditeurs	984,23	3 389,79
Divers à régulariser	17 760,00	9 748,00
DETTES	107 111,30	90 232,54
TOTAL PASSIF	394 510,16	343 405,16

COMPTE DE RESULTAT - SAISON 2019-2020

District de Football de la Creuse

Etats de synthèse au 30/06/2020

	du 01/07/19 au 30/06/20	du 01/07/18 au 30/06/19
Définition de la base 100		
<u>PRODUITS</u>		
Objet promo,écusson,livres,tablettes	1 285,32	1 701,24
Amendes,sanctions,rembt divers	42 399,62	48 386,42
Engagements	24 295,00	25 688,00
Subventions et participations	224 263,73	227 381,84
Recettes	1 100,82	19 337,91
Amortissements et provisions	2 701,17	2 701,17
<u>Total</u>	<u>296 045,66</u>	<u>325 196,58</u>
<u>CHARGES</u>		
Achats (fournitures, électricité,eau,...)	22 952,61	32 861,45
Services extérieurs	24 144,90	44 949,17
Autres services extérieurs	4 615,40	4 470,56
Déplacements et missions	20 010,45	27 046,29
Frais de gestion	5 911,67	10 041,37
Salaires et Traitements	116 878,82	134 578,81
Charges sociales	35 986,77	37 629,52
Impots et taxes	4 433,46	5 089,70
Amortissements et provisions	30 244,95	16 774,07
Autres charges de gestion courantes	11 842,00	3 908,61
<u>Total</u>	<u>277 021,03</u>	<u>317 349,55</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 024,63	7 847,03
Produits financiers	814,22	582,28
Charges financières	330,23	45,80
<u>Résultat financier</u>	<u>483,99</u>	<u>536,48</u>
RESULTAT COURANT	19 508,62	8 383,51
Produits exceptionnels	1 761,46	696,68
Charges exceptionnelles	2 738,67	485,04
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-977,21</u>	<u>211,64</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 531,41	8 595,15

Remerciements à tous les Membres du District pour les efforts effectués qui ont permis une nette amélioration des finances du District.

- Budget 2020/2021

Le Trésorier présente ensuite une proposition de budget établi par la Commission Finances et Gestion pour la saison 2020/2021.

Après discussion, le Comité valide le budget comme suit :

BUDGET DISTRICT	
SAISON 2020-2021	
RECETTES	
Cotisations (Membres indépendants)	350
Amendes, sanctions , frais de dossier, frais de gestion	38000
Engagements (Championnat, Coupes)	27000
Subventions F.F.F.	26600
Subventions FFF et L.F.N.A (Convention d'Objectifs, fonctionnement, licences)	73000
Subventions FFF et L.F.N.A (Cadre Technique)	43000
Subvention ANS	16000
Subventions Conseil Départemental (CPO)	16000
Conseil Régional (emploi associatif)	13000
Subventions Partenaires et autres	6500
Recettes Coupes	4500
Produits financiers	620
TOTAL RECETTES	264570
DEPENSES	
Achats (fournitures, électricité, eau, équipements, ...)	16100
Services extérieurs (stages, journée des bénévoles, récompenses, Finales Coupes, ...)	12150
Autres services extérieurs	9700
Frais de mission	9000
Frais de déplacement des Commissions	12000
Frais postaux	2000
Téléphone	3000
Frais de gestion (Section Sportive, journées futsal, écoles primaires, ...)	12000
Impôts et taxes	4500
Charges de personnel	176000
Charges financières (emprunt, taxes bancaires)	8120
TOTAL DEPENSES	264570

Le Comité remercie le Trésorier, la Commission Finances et Gestion et Mlle CHANUDET pour le travail accompli.

- Vœu d'un club

Le Comité prend note de la proposition du club de l'US VALLIERE et présentera le vœu suivant à l'Assemblée Générale :

Ancien texte

Concernant les rencontres en nocturne pour les équipes de Départemental 3 et 4, et les féminines à 8, et compte-tenu de la réponse de la MDS, le Comité les autorise sous certaines conditions :

- visite obligatoire annuellement par les Membres de la Commission pour contrôle de l'éclairage,
- puissance minimum de 70 lux
- accord écrit obligatoire des deux équipes

Nouveau texte

Concernant les rencontres en nocturne pour les équipes de Départemental 3 et 4, et les féminines à 8, le Comité les autorise sous certaines conditions :

- visite obligatoire annuellement par les Membres de la Commission pour contrôle de l'éclairage,
- puissance minimum de 70 lux.
- ~~- accord écrit obligatoire des deux équipes~~

Ces conditions obtenues, l'horaire officiel des rencontres concernées sera le samedi soir à 19 heures.

- Vœu de la Commission Féminine

Antoine DELAGE présente une modification de l'article 3 (Système de l'épreuve) du règlement du Championnat à 8

Ancien texte

Le calendrier des matchs est fixé par la Commission Féminine.

Elle se réserve le droit, si le nombre d'équipes engagées est inférieur à treize, de faire jouer une phase de brassage en match unique ou en aller/retour.

Si le nombre d'équipes est supérieur ou égal à treize le championnat se déroulera en deux Divisions.

Un système de montées et descentes sera défini par la Commission.

En tout état de cause le principe d'une montée et d'une descente est retenu au minimum.

Cependant, en fonction du nombre d'équipes engagées et afin d'équilibrer numériquement les Poules, la Commission se réserve le droit d'établir un dispositif complémentaire de montées et descentes.

Nouveau texte

Le calendrier des matchs est fixé par la Commission Féminine.

Elle se réserve le droit, si le nombre d'équipes engagées est inférieur à **seize**, de faire jouer une phase de brassage en match unique ou en aller/retour.

Si le nombre d'équipes est supérieur ou égal à **seize** le championnat se déroulera en deux Divisions.

Un système de montées et descentes sera défini par la Commission.

En tout état de cause le principe d'une montée et d'une descente est retenu au minimum.

Cependant, en fonction du nombre d'équipes engagées et afin d'équilibrer numériquement les Poules, la Commission se réserve le droit d'établir un dispositif complémentaire de montées et descentes.

Le Comité donne son accord à l'unanimité.

IV - QUESTIONS DIVERSES

* COMMISSION FEMININE

Antoine DELAGE propose que, suite à l'échange avec quelques clubs et décision de la Commission Féminine, un match aller-retour de barrage ait lieu entre l'équipe classée 9^{ème} de Division 1 et celle classée 2^{ème} de Division 2.

Il faudrait donc modifier le tableau des montées et descentes de la fin de saison.

Le Comité donne son accord à l'unanimité et modifie le tableau comme suit :

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES FEMININES A 8

FIN DE SAISON 2020/2021			
Départemental 1 10 équipes	Si défaite du 9 ^{ème} de D1 lors du match aller-retour de barrage	Si victoire du 9 ^{ème} de D1 lors du match aller-retour de barrage	
Viennent de D2	+ 2	+ 1	1 Poule de 10
Descendent en D2	- 2	- 1	
soit 10 équipes	10	10	
Départemental 2 x équipes engagées			
Viennent de D1	+ 2	+ 1	x Poules
Montent en D1	- 2	- 1	

* COURRIERS FFF

- *Hotline Pandémie : dispositions liées à la crise sanitaire et récapitulatif des principales mesures concernant le droit du travail.*

Pris note.

- Décisions COMEX concernant la purge des suspensions (en matchs et à temps) : extrait de PV de la réunion du 08/07/20.

« 4) Suspensions

Le Comité Exécutif,

Rappelé que l'arrêt définitif des compétitions a généré une situation inéquitable entre d'une part les licenciés suspendus en nombre de matchs et d'autre part les licenciés faisant l'objet d'une suspension à temps,

Rappelé l'acceptation actée par le Comité Exécutif du 22 juin 2020 d'une proposition de conciliation relative à sa décision du 11 mai 2020 portant sur les suspensions à temps,

Annule ladite décision du 11 mai 2020,

Décide une dispense d'exécution de peine dans la limite de 3 matchs pour les suspensions fermes en matchs non encore entièrement purgées à ce jour,

Précise que la sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et qu'en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des trois matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités de purge habituelles de l'article 226 des Règlements Généraux.

Cette décision ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques.

Pris note, le Comité rappelle aux clubs que le Secrétariat est à leur service pour tout renseignement concernant cette disposition.

*** COURRIER LIGUE DE NOUVELLE AQUITAINE**

- FFA Boussac

Michel MOUTON en profite pour faire le point sur tous les dossiers en cours, notamment ceux de Bord St Georges, Lussat, Dontreix, Mainsat, Moutier-Malcard, Genouillac, Chénérailles.

Il évoque aussi les projets potentiels à St Sulpice le Guérétois, Ste Feyre, Bourgneuf.

Patrice APOLLARO indique que, après contrôle de l'éclairage, les matchs de Départemental 3 et 4, et Féminines à 8, sont autorisés, sous réserve d'accord écrit du club adverse (et en attente de la décision de l'Assemblée Générale), à Dontreix (92 lux), Ste Feyre (79 lux) et Peyrat la Nonière (140 lux).

*** COURRIER D.D.C.S.P.P.**

- Mise en œuvre du décret du 13 août 2020 concernant les manifestations sportives.

Il est rappelé qu'une déclaration doit être transmise à la Préfecture pour toute rencontre sportive amicale.

*** COURRIERS CLUBS**

- US St VAURY : mail demandant l'engagement d'une équipe en Championnat Féminin à 8 Division 2.

La Commission Féminine a fait le nécessaire.

Amende de 61 euro pour engagement tardif.

- US CHENIERS : mail demandant l'engagement en Départemental 3 au lieu du Départemental

2.

Le Comité, après échanges et discussion, accède à la demande de l'US Chéniers et inflige à ce club une amende de 61 euro correspondant à un engagement tardif.

Le tableau des montées et descentes de fin de saison est donc modifié comme suit

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES						
FIN DE SAISON 2020/2021						
Départemental 1 14 équipes						
Viennent de Régional	0	+ 1	+ 2	+ 3	+ 4	1 Poule de 12
Montent en R3	- 1	- 1	- 1	- 1	- 1	
Viennent de D2	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2	
Descendent en D2	- 3	- 4	- 5	- 6	- 7	
soit 12 équipes	12	12	12	12	12	
Départemental 2 23 équipes						
Viennent de D1	+ 3	+ 4	+ 5	+ 6	+ 7	2 Poules de 12
Montent en D1	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	
Viennent de D3	+ 3	+ 3	+ 3	+ 3	+ 3	
Descendent en D3	- 3*	- 4	- 5**	- 6	- 7***	
soit 24 équipes	24	24	24	24	24	
Départemental 3 30 équipes						
Viennent de D2	+ 3	+ 4	+ 5	+ 6	+ 7	3 Poules de 10
Montent en D2	- 3	- 3	- 3	- 3	- 3	
Viennent de D4	+ 6	+ 5	+ 4	+ 3	+ 3	
Descendent en D4	- 6	- 6	- 6	- 6	- 7	
soit 30 équipes	30	30	30	30	30	
Départemental 4 x équipes engagées						
Viennent de D3	6	6	6	6	7	x Poules suivant le nombre d'engagés
Montent en D3	6	5	4	3	3	
en cas de descente exceptionnelle, application des articles 15 des Règlements de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et 136 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football						
* descentes du dernier de chaque Poule de Départemental 2 puis du moins bon coefficient						
** descentes des deux derniers de chaque Poule de Départemental 2 puis du moins bon coefficient						
*** descentes des trois derniers de chaque Poule de Départemental 2 puis du moins bon coefficient						

- US AUZANCES.

Le Comité donne une réponse favorable au club.

*** COURRIERS CONSEIL DEPARTEMENTAL**

- Mail relatif à la réouverture du Gymnase de la Pigue.

Un avenant à la Convention d'utilisation a été signé entre le District et le Conseil Départemental.
Une copie sera adressée aux clubs concernés.

- Liste des sportifs bénéficiant d'une subvention dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Sportifs de Bon et Haut Niveau.

Le Comité note avec plaisir que Mme Lorie AUMEUNIER, MM. Louis MONNET et Rayen KHARRADJI en ont bénéficié.

*** COURRIERS DIVERS**

- Emile A une vache : projet avec Chloé WARY (BD FOOT et FEMMES).

Valérie VEDRINES suit le projet.

- Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche : mail relatif à l'organisation de la première olympiade des ALSH le mercredi 16 septembre 2020.

Pris note, dossier transmis à Sylvain DUFAUD et Sylvain LACOTE pour suite éventuelle à donner.

*** INFORMATIONS DIVERSES**

Guillaume LACAN indique aux Membres du Comité que, suite à échange avec les Services de la Ligue, une évocation du club est nécessaire pour étudier l'état de suspension d'un joueur au niveau régional, et que, en l'occurrence, la vérification systématique n'est plus assurée par la Ligue.

Après discussion, le Comité décide, à l'unanimité, que le Secrétariat continue la vérification systématique des feuilles de matchs en cas de participation d'un joueur suspendu.

Pour finir et compte-tenu du contexte sanitaire actuel, les Membres du Comité demandent aux responsables des compétitions une certaine souplesse quant au déroulement des compétitions comprenant des équipes réserves.

Fin de la réunion à 20 heures 50.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

Le Secrétaire Administratif : Guillaume LACAN.